



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 29 Septembre 2022 - 14 H 30

Date de la convocation : 22 Septembre 2022
Nombre de délégués en exercice : 33

L'An 2022, le 29 Septembre à 14 H 30, les membres du Comité Syndical élus par les conseils communautaires des EPCI membres se sont réunis au Pôle Tertiaire intercommunal, 43 rue Cambrésienne à Avesnes-sur-Helpe sur la convocation qui leur a été adressée et sous la présidence de M. Alain DELTOUR.

Etaient présents : Mme WATREMEZ, M. SERET, M. QUINZIN, M. DUFRENNE, M. ETEVE, M. BURY, Mme NOIRMAIN, M. DUMON, M. DUPIRE, Mme SELLIER, M. DUCANCHEZ, M. COURET, M. SEGUIN, M. NAVARRE, M. RICHARD, M. ROYAUX

Absents ayant donné pouvoir : Mme CATTELOT (à M. SEGUIN), Mme DESMARCHELIER (à Mme WATREMEZ), M. VILLAIN (à Mme NOIRMAIN), M. ERLEM (à M. DUPIRE), M. JUSTICE (à M. DELTOUR), M. VIN (à Mme WATREMEZ)

Absents : M. ERPHELIN, M. DEHEN, M. HIRAUX, M. BETTIGNIES, M. BAUDRY, M. GARY, Mme MONIER

Absents excusés : M. LIBERT, M. TELLIER, M. MONNIER.

Objet : Validation du plan de gestion des 2 Helpes et affluents.

Obligation réglementaire, les plans de gestion des cours d'eau sous déclaration d'intérêt général (DIG) participent à l'atteinte des objectifs fixés dans la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. Par ailleurs, ils planifient et organisent les interventions et travaux à mettre en œuvre pour l'entretien et la restauration écologique. Ces travaux permettent de retrouver les « fonctions naturelles » de nos rivières.

Le plan de gestion des 2 Helpes et affluents arrive prochainement à expiration (31 décembre 2022). Par conséquent, dans le cadre de son renouvellement et conformément à la délibération du Comité Syndical du 6 avril dernier, une mission a été confiée au CPIE « Val d'Authie ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical, approuve le rapport joint en annexe relatif à l'élaboration du plan de gestion des 2 Helpes et affluents.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Président,
A. DELTOUR

Publié sur le site internet le 17 Octobre 2022
Envoyé en Sous-Préfecture le 07 Octobre 2022